

té les malades &c on nvf fit tort de plvf de deux mille 500 liures.

Charles le Moyne

rescription donnée en mesme temps a mons^r. du Chesne oncle de Charles le Moyne de 20 escus que nvf donnions a son nepueu p^r. le seruice de quatre ans rendu aux Hurons; on l'habilla & luy donnat-on du linge honestement, il fut enuoye aux 3-riu. soldat & Interprete.

Nicolas Giffar

Nicolas Giffar qui aussy en qualité d'Enfant nvf auoit serui 4. ans aux Hurons eut vn habit honneste, & vn autre de toile p^r. le conseruer, du linge honnestem^t. & 50ff. dont nvf luy demeurasmes redeuables; il fit marché avec M^{ro}. Zacharie charpentier p^r. estre avec luy 5. ans moyenant 40ff. de gages: ils eurent tous deux quelques profits de Castors:

*plainte des Hurons
hiuernans a
Sillery.*

Sur la fin du moys il y eut de grandes plaintes des Hurons qui hiuernoient a Sillery avec les Algonq. scauoir entr'autres choses que ils auoient plusieurs fois monté par la fenestre du logis de Gadois, & auoient pris du cochon salé dedans; qu'ils auoient battu ledit gadois qui auoit despouillé quelques vns de quelque mechant bout de Couverture: le remede qu'on y apporta fut de les Intimider de la colere de m. le Gouu. a son retour, & de les porter a quelque satisfaction.

*Il se trouue que la
plainte estoit plus
grande que le mal;*

*Hurons hyuernans
a l'hospital.*

Atironta sa femme son petit fils; & Iaques Acharo, Hurons, logeoient a l'hospital; nvf leur fournissions vne partie des viures, ble &